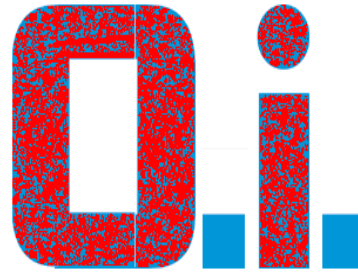


UFR LLSH



Université Blaise Pascal

---

**U.E.**

**« Outils informatiques »**

**L1** (première année de licences)

**Année 2009-2010**

- Module **obligatoire** « outils informatiques » de 50h
  - 12h cours magistraux,
  - 12h travaux dirigés (enseignants),
  - 12h travaux encadrés (tuteurs),
  - 14h auto-formation en accès libre (ENT ressources pédagogiques)
  
- Pour tous les étudiants de première année
  - Note validée en S2
  - Directement si note  $\geq 10/20$  (5 ECTS)

## Modalités d'évaluation

- Examen individuel devant machine (55 min) :
  - QCM, 40 questions, en-ligne sur Internet (coef. 1/3, 10 min),
  - Réalisation individuelle (coef. 2/3, 45 min).
- 1ère session : fin du cours (sem. du 8 mars, sur créneau de TD ou TE).
- 2ème session en fin d'année.



**La difficulté de l'examen est basée sur 50h de formation**

## Conditions de réussite

- Assister aux cours, aux Travaux Dirigés, aux Travaux Encadrés et à l'auto-formation (Accès libre) ⇔ 50h de formation.
- Pour celles et ceux qui pensent maîtriser l'informatique d'usage, ATTENTION !!!
- L'environnement de travail et d'examen est très différent de votre environnement personnel !
- Pour l'examen, aucune aide ! Connexion, identification, lancement du QCM, téléchargement sur le serveur des documents se feront seul.
- Correction d'examen : nous ne notons pas l'apparence du résultat, mais les outils et les fonctionnalités utilisés. Nous ne voulons pas de « bidouillage ».

## Organisation du module

6 semaines, au 2<sup>ème</sup> semestre :

1<sup>er</sup> CM : "Ce lundi", 8h15-10h15, puis chaque semaine (6 CM)

1<sup>er</sup> TD : "cette semaine", puis chaque semaine.

1<sup>er</sup> TE : "semaine prochaine", puis chaque semaine.

Les TD/TE se font dans les salles H8 (Carnot), 333 et 334 (Gergovia)

### Important :

- Inscription aux groupes de TD-TE auprès des départements
- Inscription aux groupes d'examen en TD (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> séance)
- Explication détaillée du déroulement de l'examen en ligne lors d'un TD



## Programme du module

- L'ordinateur et son système d'exploitation
- Réseaux, Internet, courrier électronique, web
- Bureautique : traitement de texte
- Bureautique : tableur
- Bureautique : présentation assistée par ordinateur
- Droit et informatique



Ce programme correspond à une partie (seulement) des compétences nécessaires à la certification C2i.



Conseil : ne passer la certification C2i qu'une fois l'U.E. acquise.